

CNW code 1

EMBARGO 11 AVRIL 10 H

Sixième édition du Prix À part entière : l'Office des personnes handicapées du Québec dévoile le nom des finalistes dans la catégorie « Organismes à but non lucratif »

Drummondville, 11 avril 2018 – L'Office des personnes handicapées du Québec a rendu public aujourd'hui la liste des finalistes du Prix À part entière 2018. Chacun de ces finalistes peut maintenant aspirer au titre de lauréat ou lauréate du Prix À part entière. Cette année, la cérémonie se déroulera dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Le Prix À part entière vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il est remis tous les deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il s'agit de la sixième édition du Prix en 2018. Son porte-parole est l'auteur et producteur Stéphane Laporte.

Voici la liste des finalistes de la catégorie « Organismes à but non lucratif ».

Association de la déficience intellectuelle – région Rimouski (Bas-Saint-Laurent)

L'Association de la déficience intellectuelle de la région de Rimouski (ADIRR) innove depuis 40 ans afin de promouvoir, de sensibiliser et de défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. Depuis 2011, l'ADIRR, en partenariat avec le département de Techniques policières du Cégep de Rimouski, a mis sur pied le Programme d'intervention triadique pour l'intégration sociale, dont l'objectif est de développer la participation sociale et l'autonomie des participants tout en offrant du répit aux parents. Ce programme permet également de sensibiliser les futurs policiers aux réalités des personnes handicapées.

Association du Québec pour l'intégration sociale (Montréal)

Depuis 1951, l'Association du Québec pour l'intégration (AQIS) voit à la promotion des intérêts et à la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. Elle représente plus de 84 associations et assure un soutien à ses membres dans les différents dossiers en lien avec la santé et les services sociaux, en éducation ainsi qu'en emploi et solidarité sociale au Québec. L'AQIS intervient également sur de nombreux enjeux éthiques tels que le dépistage prénatal de la trisomie 21 ou l'aide médicale à mourir.

CPE Le Grand Chapiteau inc. (Montérégie)

Le Centre de la petite enfance, Le Grand Chapiteau inc., a vu le jour en 1973. Au fil des années, le CPE a su développer l'expertise nécessaire à l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Le Grand Chapiteau a fait le choix de déployer toutes les ressources disponibles (matérielles, financières, humaines et environnementales) qui lui permettent d'accroître la participation sociale de l'enfant et de sa famille tout en restant à l'affût des nouveautés pour intégrer les enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à l'enfance.

Compagnie des jeunes retraités du Plateau (Capitale-Nationale)

La Compagnie des jeunes retraités (CJR) est une association pour les personnes âgées qui offre près de 125 activités à ses 2 000 membres, dont plus de la moitié ont plus de 70 ans. Ainsi, souhaitant remédier aux difficultés rencontrées par les personnes âgées ayant des incapacités (PAAI), la CJR décidait d'amorcer en 2014 un projet visant à favoriser le maintien de la participation sociale des PAAI. Ce projet intitulé « Pour un vieillissement actif dans la dignité » constituait une recherche-action participative impliquant à la fois la production de connaissances scientifiques et la résolution de problèmes sur le terrain. Par ailleurs, inspirée par cette initiative, la CJR fera paraître sous peu un « guide de pratique pour l'inclusion des personnes ayant des incapacités dans les organisations d'aînés », qui vise à favoriser la participation sociale des personnes handicapées lors de la retraite.

Patro Roc-Amadour (Capitale-Nationale)

Le Patro Roc-Amadour est un centre communautaire de Limoilou qui œuvre dans sa collectivité depuis 1948. Il favorise la participation sociale des personnes handicapées en leur offrant, dans un endroit accessible, de nombreux services. Voici quelques exemples d'activités offertes par le centre : les samedis loisirs, les camps de vacances, les répits de fin de semaine, le service de surveillance animé après l'école pour les jeunes handicapés, les centres de jour pour les personnes âgées ayant une incapacité physique ou une déficience intellectuelle ainsi que le centre de répit et de transition « La Passerelle » pour les adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Faits saillants

- Les lauréates et les lauréats seront sélectionnés par un jury qui sera animé par madame Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce jury est composé des personnes suivantes :
 - Monsieur Stéphane Laporte, auteur et producteur, et porte-parole du Prix depuis 2012;
 - Madame Isabelle Tremblay, directrice générale de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées;
 - Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau;
 - Monsieur Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
 - Monsieur Denys Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor;
 - Monsieur Louis Bourassa, directeur du Programme pour enfants amputés (Les vainqueurs) de l'Association des amputés de guerre et membre du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.
- Un total de 30 000 \$ en bourses de même qu'un trophée en bronze seront remis aux lauréates et aux lauréats des cinq différentes catégories du Prix À part entière :
 - Individus (10 000 \$);
 - Organismes à but non lucratif (10 000 \$);
 - Municipalités, MRC et autres communautés (5 000 \$);
 - Commissions scolaires et établissements d'enseignement de niveau primaire ou secondaire soutenant la réussite éducative (5 000 \$);
 - Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics (aucune bourse).
- Les lauréats et les lauréates seront récompensés lors d'une cérémonie qui se tiendra entre le 1^{er} et le 7 juin prochain dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

L'Office

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca.

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source

Patrick Inthavanh
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549

Communications et entrevues

Roy & Turner Communications
Marie-France Côté
514 844-9678, poste 206
mfcote@roy-turner.com